



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **NOMBRE DE CONSEILLERS**

En Exercice : 15

Présents : 10

Votants : 12

Pouvoirs : 2

**L'an deux mil vingt-six, le vingt mai**, le Conseil Municipal de la commune de Mazion dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Michel DELSOL.

**Date de la convocation du Conseil Municipal** : 12 mai 2026

**Présents** : Mmes LEBLANC Samira, PETIT Brigitte, GENGEMBRE Isabelle,  
HOULBRECQUE Jessica,

M. DELSOL Michel, HOSTIN Xavier, SICAUD Éric, FRAISSÉ Gabriel,  
MULLER Loïc, HOULBRECQUE Didier

**Absents** : Mmes FAUCONNIER Catherine, AUBARD Marie, PLAITANT Cyndie  
MM RESTOIN Alain, QUINQUENEL Thomas

**Pouvoirs** : de Mme FAUCONNIER à M. HOSTIN

De Mme AUBARD à M. FRAÏSSÉ

**Secrétaire de séance** : Mme LEBLANC

### **Ordre du jour**

0. Défraiement frais du Marathon à l'association Foyer Culture et Détente\*
1. Élection des délégués pour les élections sénatoriales 2026 (point reporté au 5 juin 2026)
2. Subventions pour les associations communales
3. Réorganisation du temps de travail des employées rattachées à l'école
4. Nouveaux fournisseurs pour la cantine
- ❖ Questions diverses

\*point rajouté à l'ordre du jour avec l'accord du Conseil Municipal

## **PROCÈS-VERBAL**

### **0 - DÉFRAIEMENT FRAIS DU MARATHON À L'ASSOCIATION** **FOYER CULTURE ET DÉTENTE\***

*L'association Foyer Culture et Détente a été mandatée par notre commune pour organiser le Marathon des Vins de Blaye de 2026, entraînant des frais notamment l'achat de produits alimentaires, pour le repas des bénévoles.*

**MAIRIE DE MAZION**

**33390**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En Exercice : 15  
Présents : 10  
Votants : 11  
Pouvoirs : 2  
Abstention : 1

L'an deux mil vingt-six, le vingt mai, le Conseil Municipal de la commune de Mazion dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Michel DELSOL.

**Date de la convocation du Conseil Municipal** : 12 mai 2026

**Présents** : Mmes LEBLANC Samira, PETIT Brigitte, GENGEMBRE Isabelle, HOULBRECQUE Jessica,

MM. DELSOL Michel, HOSTIN Xavier, SICAUD Éric, FRAISSÉ Gabriel, MULLER Loïc, HOULBRECQUE Didier

Absents : Mmes FAUCONNIER Catherine, AUBARD Marie, PLAINTANT Cyndie  
MM RESTOIN Alain, QUINQUENEL Thomas

Pouvoirs : de Mme FAUCONNIER à M. HOSTIN  
de Mme AUBARD à M. FRAISSÉ

**Secrétaire de séance** : Mme LEBLANC

Dél : 02062601

**VOTE DÉFRAIEMENT ASSOCIATION**  
**FOYER CULTURE ET DÉTENTE FRAIS MARATHON 2026**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de défraiement de l'association **Foyer Culture et Détente** de Mazion représentée par Madame Samira LEBLANC, Présidente, pour le remboursement des frais du repas des bénévoles pour le Marathon des vins de Blaye 2026,

Après avoir pris connaissance des documents fournis (factures) et du souhait de l'association, Monsieur le Maire et le Conseil municipal proposent le montant de défraiement suivant

- ASSOCIATION FOYER CULTURE ET DÉTENTE .....364.06 €

Achat de produits alimentaires :

- BLAYE DISTRIBUTION : 36.54 €  
- M. SOULIVET – LE LOCAL : 327.52 €

Madame Samira LEBLANC présidente de l'association ne prend pas part au vote.

Après débat, le conseil municipal vote un montant global de subventions de et autorise Monsieur le Maire à inscrire ces sommes au budget 2026 (compte 65748 « subventions aux associations »).

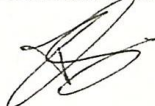
Fait et délibéré, les mois, jour et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Mazion, le 02 juin 2026.

La Secrétaire de séance,



Samira LEBLANC

Le Maire,

Michel DELSOL



## 2 – SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

Envoyé en préfecture le 03/06/2026

Reçu en préfecture le 03/06/2026

Publié le

ID : 033-213302805-20260603-02062602-DE

S<sup>2</sup>LO

### **MAIRIE DE MAZION**

**33390**

#### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

##### **NOMBRE DE CONSEILLERS**

En Exercice : 15

Présents : 10

Votants : 11

Pouvoirs : 2

Abstention : 1

L'an deux mil vingt-six, le vingt mai, le Conseil Municipal de la commune de Mazon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Michel DELSOL.

**Date de la convocation du Conseil Municipal** : 12 mai 2026

**Présents** : Mmes LEBLANC Samira, PETIT Brigitte, GENGEMBRE Isabelle, HOULBRECQUE Jessica,

MM. DELSOL Michel, HOSTIN Xavier, SICAUD Éric, FRAISSÉ Gabriel, MULLER Loïc, HOULBRECQUE Didier

**Absents** : Mmes FAUCONNIER Catherine, AUBARD Marie, PLAINTANT Cyndie

MM RESTOIN Alain, QUINQUENEL Thomas

**Pouvoirs** : de Mme FAUCONNIER à M. HOSTIN

de Mme AUBARD à M. FRAISSÉ

**Secrétaire de séance** : Mme LEBLANC

*Délibération : 02062602*

#### **VOTE DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions des Associations, chacune présentant le compte de résultat 2025 et leur bilan prévisionnel 2026.

Après avoir pris connaissances des documents fournis, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal proposent et votent les montants de subventions suivants :

APE RPI EYRANS MAZION.....	250 €
CLUB DE LOISIRS MAZIONNAIS.....	250 €
ASSOCIATION GYM MAZION-SAINT SEURIN DE CURSAC.....	250 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MAZION.....	250 €
FOYER CULTURE ET DETENTE.....	250 €

Madame Samira LEBLANC ne prend pas part au vote et se retire.

Après débat, le conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise Madame le Maire à inscrire cette somme au budget 2026 (compte 6574 Subventions aux associations).

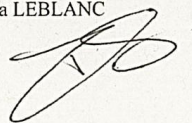
Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En mairie, le 02 juin 2026

La Secrétaire de Séance  
Samira LEBLANC



Le Maire  
Michel DELSOL



➤ **Le vote du Conseil Municipal est : pour : 11, contre : 0, abstention : 1**

### **3 - RÉORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉES RATTACHÉES À L'ÉCOLE**

*Monsieur le Maire fait lecture des fiches de poste des employées communales affectées à l'école.*

*L'objectif étant d'assurer une meilleure répartition des tâches de chacune afin d'optimiser l'organisation du service.*

*Des plannings vont être établis, ils permettront une meilleure visibilité, en détaillant les horaires de travail et les périodes de congés de chacune, le fonctionnement du service sera ainsi mieux structuré et valorisé.*

- **Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.**

### **4 - NOUVEAUX FOURNISSEURS POUR LA CANTINE**

*De nouveaux fournisseurs pour notre cantine ont été contactés,*

*Les tarifs proposés sont plus avantageux et les produits sont de qualités.*

*De plus, ces nouveaux fournisseurs assureront la livraison :*

- *La viande sera fournie par la boucherie **Le local**, 111 rue de l'hôpital 33390 BLAYE*
- *Les fruits et légumes par **Hercouet Primeur**, 9 Cr du Général de Gaulle, 33390 BLAYE*

### **❖ QUESTIONS DIVERSES**

- ❖ Monsieur SICAUD Éric, président de l'association ARSEM, se propose de participer au frais qui seront engagés pour le prochain marché de Noël, organisé par l'association foyer culture et détente. Il y aura comme chaque année, un concert de prévu dans notre église.
- ❖ Un vol de poules sur notre commune à été signalé par Madame PETIT Brigitte, conseillère municipale.
- ❖ La rétrocession du lotissement les vignes est en cours. Le remplacement de la pompe de relevage ainsi que les travaux de voiries seront réalisés par Monsieur Thiriet, actuel propriétaire de la résidence, avant le transfert de compétence à notre commune, d'un commun accord avec la municipalité.
- ❖ La location de la salle d'anglais prendra fin au 30 juin 2026. La municipalité est ouverte à toute proposition de reprise de bail.
- ❖ Monsieur MAUDET Jérémie, adjoint technique a été recruté pour une durée déterminée pour le remplacement d'un de nos agents en arrêt maladie.
- ❖ Monsieur FRAÏSSÉ Gabriel, propose de faire appel à une entreprise extérieure de façon ponctuelle, lorsque la charge de travaux d'entretien devient trop importante, afin d'aider nos agents municipaux.

- ❖ Madame PETIT Brigitte, propose de mettre des plantes vivaces plutôt que des annuelles, ainsi que des arbustes, afin d'économiser en dépenses d'embellissement.
- ❖ La commune de EYRANS (Regroupement Pédagogique Intercommunal EYRANS-MAZION), doit nous tenir informés de l'augmentation des tarifs des repas de cantine pour septembre 2026.

*Prochain conseil municipal : 05 juin 2026*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10*